

Je désire exprimer le regret que la Commission récemment envoyée par mon Gouvernement afin de conférer avec les autorités locales du Manitoba, n'ait produit aucun résultat immédiat, et que la question relative aux écoles en cette province, demeure encore pendante.

Je vous remercie du montant que vous avez voté en vue de mettre la milice du pays sur un meilleur pied.

Les pouvoirs dont vous avez revêtu les commissaires nommés en vertu de la Convention chargée de régler les réclamations de la mer de Behring, faciliteront, j'en suis sûr, les recherches de ce tribunal et hâteront le règlement de ces réclamations depuis si longtemps en souffrance.

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Je désire vous remercier d'avoir adopté une mesure supplémentaire en vue de pourvoir au fonctionnement des différents services pour l'année courante.

*Honorables Messieurs du Sénat :*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Considérant que, dans l'opinion de mes aviseurs, il est désirable que le peuple soit appelé à se prononcer prochainement sur les questions qui engagent actuellement l'opinion publique, je dois vous annoncer mon intention de prendre les mesures nécessaires afin de dissoudre immédiatement le présent Parlement.

Le Président du Sénat alors a dit :

*Honorables Messieurs du Sénat :*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général, que ce parlement soit prorogé jusqu'à mardi, le deuxième jour de juin prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à mardi, le deuxième jour de juin prochain.